

REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE
GOUVERNORAT DE LA COMMUNE DE N'DJAMENA
DELEGATION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA JEUNESSE
POUR LA COMMUNE DE N'DJAMENA
INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE DE N'DJAMENA IV
COLLEGE DE N'DJARI

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

ATTESTATION D'ADMISSION

ABDEL MAHMOUD
OUMAR HALOU

Je soussigné....., Directeur du CEG de N'Djari, atteste que
l'élève: ANMAT MAHAMAT MOUSSA ; Né(e) le ou vers 15/12/2000
à N'DJAMENA est admis(e) avec succès au Brevet d'Etude de l'Enseignement Fondamental (BEF)
Session de juillet 2017 Sous le numéro 582

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena, le 02 AOUT 2017

